

1. Débitrice: **GYPSMIX Sàrl**

2. Sursis concordataire prolongé de: 2 mois

3. Remarques: Par jugement du 8 septembre 2009, le Tribunal de Première Instance a prolongé, aux clauses et conditions figurant dans le jugement du 4 novembre 2009, le sursis concordataire accordé à GYPSMIX Sàrl, un sursis concordataire jusqu'au 30 novembre 2009.

François Chevalley, c/o Berney & Associés SA, Société fiduciaire
1211 Genève 6

05258618